Un consistoire secret au Vatican

Rome, 6 décembre. — Le Pape a tenu ce matin dans la salle Consistoriale du Vatican, un consistoire secret avec le cérémonial ordinaire.

Le pape a prononcé une allocution dont voici quelques extraits :

« Assurément a dit Benoît XV, malgré les immenses ruines qui se sont déjà accumulées durant le cours de seize longs mois, malgré que croisse dans les cœurs le désir de la paix et que vers la paix soupirent les alarmes d'un si grand nombre de familles, malgré que nous ayons recours à tous les moyens capables en quelque manière de hâter la paix et de calmer les discordes, nous n'en voyons pas moins cette guerre fatale sévir avec fureur sur mer et sur terre, et d'autre part, la malheureuse Arménie est menacée d'une ruine dernière, d'une ruine complète.

« La lettre même qu'à l'anniversaire du début de la guerre nous adressions aux peuples belligérants et à leurs chefs, bien qu'elle ait rencontré un accueil plein de respectueuse déférence, n'a pas cependant produit les effets bienfaisants qu'on en pouvait attendre. Vicaire ici bas de Celui qui est le roi pacifique, le roi prince de la paix, nous ne pouvons ne pas nous émouvoir toujours davantage des malheurs d'un si grand nombre de nos fils, non plus que cesser d'élever continuellement nos bras suppliants vers le Dieu des miséricordes le conjurant de tout notre effort de daigner mettre enfin par sa puissance un terme à ce sanglant conflit. »

Puis le pape a déclaré :

« Pour préparer la paix, telle qu'elle est ardemment désirée par l'humanité tout entière, la voie qui peut vraiment conduire à cet heureux résultat est celle qui a déjà été expérimentée et qui a été jugée bonne en de semblables circonstances, celle que nous appelions dans notre lettre de juillet dernier, à savoir que, dans un échange d'idées direct ou indirect, les aspirations de chacun soient enfin exposées clairement, avec une volonté sincère et une conscience sereine, et dûment examinées, en éliminant les prétentions injustes et les impossibilités, et en tenant compte, au besoin, au moyen de compensations et d'accords équitables, de ce qui est juste et possible.

« Naturellement, dans les controverses des parties en cause, comme dans toutes les controverses humaines, il est absolument nécessaire que, d'un côté comme de l'autre des belligérants, on cède sur quelque point et qu'on renonce à quelques-uns des avantages espérés, et chacun devrait consentir de bon gré des concessions, même au prix de certains sacrifices, pour ne pas assumer devant Dieu et devant les hommes l'énorme responsabilité de la continuation de cette boucherie sans exemple, telle que si elle se prolongeait encore, elle pourrait bien marquer, pour l'Europe, le signal de sa déchéance du haut point de vue de la civilisation et de la prospérité où l'avait élevée la religion chrétienne. »